

## Bulletin FO Alstom TIS Saint-Ouen

www.fo-sif.org



Saint-Ouen, le 22/10/2015

## Le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, a reçu les organisations syndicales Alstom le 16 octobre

Après de multiples sollicitations, Emmanuel Macron, ministre de l'économie, a fini par accepter de recevoir les organisations syndicales présentes sur le groupe Alstom, deux semaines avant le « closing » de l'opération de cession des deux tiers du groupe à GE, prévu pour le 2 novembre.

FO est revenue sur les engagements de l'Etat non tenus, notamment la communication des éléments des différents accords passés entre l'Etat, d'une part, et GE, Alstom, Bouygues, d'autre part.

FO a rappelé au ministre la gravité de la situation : en 18 mois, depuis fin mars 2014, l'effectif d'Alstom est passé de 93002 salariés à 86831 salariés, soit 6171 emplois supprimés, dont 1142 en France. Le secteur Transport est resté stable au plan mondial avec 27620 emplois à fin septembre 2015, mais il a perdu 879 emplois en Europe, dont 623 en France.

Que vaut la promesse de création de 1000 emplois par GE sur 3 ans, quand la réalité c'est que, depuis l'annonce de la transaction avec GE, plus de 1000 emplois ont été détruits en France par la Direction d'Alstom ?

Que vaut la promesse de création de 1000 emplois par GE sur 3 ans, quand le plan d'économie de GE pour les secteurs concernés par la cession des activités énergie d'Alstom est passé de 1,2 à 3 milliards d'euros et qu'il entraînerait la suppression de 10000 emplois dans le monde, dont 2000 en France ?

Emmanuel Macron a précisé que le risque de disparition d'une filière industrielle n'était pas couvert par l'accord tripartite Etat-GE-Alstom et que l'Etat n'avait pas de droit de véto sur les restructurations.

Emmanuel Macron a confirmé que l'Etat aura deux administrateurs au CA d'Alstom après le « closing » et qu'il prendra ultérieurement 20% de participation dans le capital d'Alstom.

Dans une réponse à un sénateur du Doubs qui interpellait en juin le gouvernement sur l'avenir de l'industrie ferroviaire en France, Emmanuel Macron indiquait : « comme vous le soulignez, la filière ferroviaire française, fleuron mondial et porteuse de près de 20000 emplois directs, est aujourd'hui confrontée à la baisse des carnets de commandes en France, qui aura un impact prévisible sur la charge de production à partir de 2017, et en particulier sur les sites d'Alstom-Transport. »

Si Emmanuel Macron s'est voulu rassurant sur les commandes publiques à venir pour Alstom Transport, il n'a donné aucune garantie sur le maintien des emplois et des sites, lors de l'entretien avec les organisations syndicales vendredi dernier.

Dans cette situation, rien n'est plus urgent que de réaliser l'unité des salariés d'Alstom avec leurs organisations syndicales pour imposer :

- L'arrêt des délocalisations,
- Le maintien de tous les emplois, de toutes les activités, de tous les sites industriels.

## Rassemblement à l'Assemblée Nationale ce jeudi 22 octobre pour l'arrêt des poursuites engagées contre des salariés d'Air France

La section FO Alstom TIS Saint-Ouen est solidaire des salariés d'Air France frappés par un plan de suppressions d'emplois massif et soutient leur action contre tout licenciement. Nous considérons que la première des violences est celle qui consiste à annoncer 2900 suppressions d'emplois s'ajoutant aux 14000 des années passées. C'est celle qui conduit à plus de 3500000 chômeurs et 10 millions de personnes en situation de précarité et de misère.

Si le plan de suppressions d'emplois est mis en œuvre, il aura des conséquences bien plus tragiques que la perte d'une chemise.

Informés que des salariés d'Air France ont été mis en garde à vue puis déférés devant le parquet de Bobigny pour « violences aggravées », nous exigeons l'arrêt immédiat de toutes les poursuites judiciaires engagées contre ces salariés.

Nous condamnons les « arrestations » des militants à 6 heures du matin devant leur famille conduisant à de véritables traumatismes pour ces dernières.

Nous condamnons les attitudes du Président de la République, du Gouvernement et des autorités qui visent à criminaliser l'action syndicale.

Nous exigeons aussi l'annulation des procédures engagées par la Direction d'Air France en vue de sanctions disciplinaires (licenciements et mises à pied) et la levée des sanctions déjà prononcées.

Informés de l'appel au rassemblement lancé par les syndicats d'Air France devant l'Assemblée Nationale ce 22 octobre à 13h, nous vous appelons à y participer en soutien à nos collègues d'Air France

R.V. 13h ce jeudi 22 octobre

**Place Edouard HERRIOT** 

Métro Assemblée Nationale